

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 juillet 2020

Ordre du jour :

2020/07/042 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice M14 (budget général) 2019

2020/07/043 : Vote du budget primitif M14 (budget général) 2020

2020/07/044 : Récompense aux lauréats suite à l'obtention d'un diplôme

2020/07/045 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice M49 (budget eau-assainissement) 2019

2020/07/046 : Vote du budget primitif M49 (budget eau-assainissement) 2020

2020/07/047 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice M4 (budget port Santa Severa) 2019

2020/07/048 : Vote du budget primitif M4 (budget port Santa Severa) 2020

Questions diverses

Présidé par Madame Anne-Laure SANTUCCI, Maire de Luri.

Étaient présents : Madame SANTUCCI, Monsieur FANTOZZI, Monsieur GIULIANI, Monsieur SUSINI, Madame LUCIANI, Madame CACCIARI, Monsieur CERVONI, Madame DOMINICI, Monsieur FORNALI, Monsieur GRAVINI, Monsieur PALMIERI, Monsieur TAVELLA, Monsieur TOMEI.

Avec procurations : Antoine CERVONI à Dominique CERVONI, Sandra VITALI à Ghjuvan Matteu SUSINI

Secrétaire de séance : Marianne DOMINICI

DEL/2020/07/042 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice M14 (budget général) 2019

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Anne Laure SANTUCCI, Maire,
Après avoir examiné le Compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constatant que le Compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **723 177.94 €**
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	189 632.09 €
<u>A. Résultat de l'exercice</u>	
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	533 545.85 €
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	723 177.94 €
<u>C. Résultat à affecter</u>	
= A+B (hors restes à réaliser)	
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-67 615.39 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	18 875.56 €
Besoin de financement F	=D+E -48 739.83 €
AFFECTATION = C	=G+H 723 177.94 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	48 739.83 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	674 438.11 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

 **DEL/2020/07/043 : Vote du budget primitif M14 (budget général) 2020**

Madame le Maire expose au Conseil municipal les prévisions budgétaires pour l'année 2020.

Conformément à l'article L 1612-6 du CGCT, un budget peut être voté en suréquilibre : *«...n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent et dont dans la section d'investissement est en équilibre réel, après reprise pour chacune des sections des résultats apparaissant au compte administratif de l'exercice précédent. »*

L'article L 1612-7 du CGCT précise que *« ... n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget de la commune dont la section de fonctionnement comprend ou reprend un excédent reporté par la décision du conseil municipal ou dont la section d'investissement comporte un excédent, notamment après inscription des dotations aux amortissements et aux provisions exigées. »*

Le vote de la section de fonctionnement en suréquilibre (+ 513 621.45 €) semble nécessaire dans le cadre d'une gestion prudente des finances de la commune.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Vote comme suit le budget primitif M14 2020 :

Section de fonctionnement – vue d'ensemble

Dépenses	Recettes
1 172 386.90 €	1 686 008.35 €

Section d'investissement – vue d'ensemble

Dépenses	Recettes
674 911.21 €	674 911.21 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

 **DEL/2020/07/044 : Récompense aux lauréats suite à l'obtention d'un diplôme**

Madame le Maire expose au Conseil municipal,

Considérant l'intérêt de récompenser les lauréats des examens et de mettre ainsi à l'honneur la notion d'effort de résultats,

Considérant que cette disposition a pour ambition de motiver davantage les futurs lauréats aux examens suivants : Brevet des collèges, Baccalauréat générale et professionnel, BEP, CAP et BTS.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide,

D'attribuer une récompense aux lauréats des examens mentionnés ci-dessus, d'un montant de 50 € en bon d'achat à utiliser dans les différents commerces de la commune.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

DEL/2020/07/045 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice M49 (budget eau-assainissement) 2019

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Anne Laure SANTUCCI, Maire,
Après avoir examiné le Compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constatant que le Compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 165 728.46 €

- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-48 336.52 €
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice	214 064.98 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	165 728.46 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	596 316.60 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	-533 674.83 €
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	165 728.46 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	165 728.46 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

DEL/2020/07/046 : Vote du budget primitif M49 (budget eau-assainissement) 2020

Madame le Maire expose au Conseil municipal les prévisions budgétaires pour l'année 2020.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Vote comme suit le budget primitif M49 2020 :

Section de fonctionnement – vue d’ensemble

Dépenses	Recettes
381 953.46 €	381 953.46€

Section d’investissement – vue d’ensemble

Dépenses	Recettes
3 372 008.27 €	3 372 008.27 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

 **DEL/2020/07/047 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice M4 (budget port Santa Severa) 2019**

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Anne Laure SANTUCCI, Maire,
Après avoir examiné le Compte administratif, statuant sur l’affectation du résultat de fonctionnement de l’exercice 2019,

Constatant que le Compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **74 071.97 €**
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d’affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	40 583.44 €
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice	33 488.53 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	74 071.97 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	-406.41 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement = e. + f.	-406.41 €
AFFECTATION (2) = d.	74 071.97 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	406.41 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	73 665.56 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

 **DEL/2020/07/048 : Vote du budget primitif M4 (budget port Santa Severa) 2020**

Madame le Maire expose au Conseil municipal les prévisions budgétaires pour l'année 2020.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Vote comme suit le budget primitif M49 2020 :

Section de fonctionnement – vue d'ensemble

Dépenses	Recettes
136 170.56 €	136 170.56 €

Section d'investissement – vue d'ensemble

Dépenses	Recettes
31 376.97 €	31 376.97 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

